

Une méthode d’accompagnement au cas par cas à la biosécurité en élevage

Illustration de solutions pratiques au cours de l’étape d’attrapage



Etude financée par :



M. PERTUSA¹, O. SACCAVINI², N. ROUSSET³, A. CHASTAGNER³, M. DELPONT², M. PAUL²
Contact : pertusa@itavi.asso.fr

- ¹ ITAVI – HAUT-MAUCO
- ² INRAE-ENVT – Toulouse, IHAP
- ³ ITAVI – PLOUFRAGAN

Résumé

Enjeu prégnant des filières avicoles, l’observance de la biosécurité n’est pas toujours optimale sur le terrain, en particulier lors des opérations nécessitant des intervenants extérieurs. Considérant des contextes variables de production, d’organisation des sites ainsi que des facteurs humains, la théorie en matière de biosécurité requiert souvent d’être affinée et adaptée aux situations et contraintes du quotidien. Une méthode d’intervention au cas par cas, ciblant l’étape de l’attrapage des volailles et réunissant différents types d’acteurs (l’éleveur, le responsable d’équipe, le technicien d’élevage) a été testée pour 4 situations contrastées, présentant des points de blocage. L’efficacité de cette méthode a pu être appréhendée via l’évaluation de la mise en œuvre concrète des plans d’action construits.

En outre, les failles de biosécurité et les facteurs explicatifs révélés au cours des échanges multi-acteurs (tels que les problèmes de communication, les facteurs humains, le manque de temps ou encore de moyens financiers) ont aujourd’hui pour but de servir d’appui pour comprendre certaines situations bloquantes sur le terrain. A plus large échelle, les exemples de solutions co-construites, considérant les réalités du terrain, pourront aussi servir d’inspiration dans le cadre de démarches de progrès relatives à l’attrapage des volailles.

Contexte

Le manque de temps, l’absence d’installations suffisamment pratiques et/ou équipées, le défaut de connaissances, de communication, de compréhension ou encore d’adaptation des protocoles aux spécificités des productions, représentent autant de facteurs qui peuvent impacter l’observance de la biosécurité en élevage (Delpont et al., 2020 ; Racicot et al., 2012 ; Ritter et al., 2017). En outre, au sein des productions avicoles de plein-air, se rajoute un découragement lié au risque élevé de contamination par l’avifaune sauvage (ANSES, 2021). Aujourd’hui, la campagne de vaccination des palmipèdes, initiée en Octobre 2023, renforce les mesures de prévention, mais ne se substitue aucunement aux enjeux d’observance de la biosécurité, en particulier pour les activités nécessitant des opérateurs extérieurs.

Pour ce faire et dans un contexte de lassitude des acteurs des filières avicoles, qui endurent depuis plus de sept ans d’accompagnement à la biosécurité sortant de la prescription de mesures prédéfinies et non-culpabilisante. Ici, une approche d’accompagnement centrée sur les réalités des élevages a été testée, sous la forme d’ateliers. Elle s’est focalisée sur l’étape d’attrapage des volailles en productions plein-air, présentant des enjeux de respect des mesures de biosécurité et une complexité de maîtrise des risques de par la multiplicité des acteurs impliqués et des flux de personnes et de véhicules associés.

Suite à l’étude de Pertusa et al., 2022 et d’après une enquête réalisée auprès de 40 éleveurs sur le sujet, de nombreuses failles de biosécurité ont été observées au cours de l’étape d’attrapage, dans un contexte de production du Sud-Ouest de la France (Planchand, 2022). Aujourd’hui, plus de 90% des éleveurs du bassin considéré font appel à des équipes d’attrapage professionnelles, qui ont une bien meilleure propension de respect des mesures

de biosécurité, contrairement à de l'entraide plus informelle. En outre, des failles de biosécurité ont été révélées, en particulier concernant les pratiques de nettoyage des mains et des chaussures et de changement de tenue. En outre, un tiers des éleveurs ne perçoivent pas le risque sanitaire d'un enlèvement multiple alors même que, dans la zone d'étude, près de 32 bandes sur 40 sont en moyennes ramassés sur 3,8 jours, avec dans 43% des cas, l'organisation d'au moins 3 chantiers (Planchand, 2022).

Face à ce constat, la présente étude avait pour objectifs :

- De mesurer l'efficacité de la méthode mise en œuvre : les conclusions sont reprises dans l'article des Journées de la Recherche Avicoles (Pertusa et al., 2024),
- De comprendre, à partir de 4 cas-types étudiés au cours du projet, la diversité des points de blocage pouvant être considérés sur le terrain comme des facteurs explicatifs aux failles de biosécurité rencontrées,
- D'illustrer des solutions concrètes et co-construites suites aux ateliers d'accompagnement, pouvant servir d'exemple à une plus large échelle.

Ces deux derniers objectifs font l'objet du présent article.

2. Matériel et méthode

La méthode testée a consisté à accompagner l'éleveur et les acteurs concernés dont le responsable de l'équipe d'attrapage et le technicien de l'exploitation à la réflexion autour des pratiques de biosécurité mises en place au cours de l'attrapage des volailles et à leurs améliorations. Pour ce faire, deux ateliers ont été réalisés dans chacun des 4 élevages participants. Le premier a eu pour but d'aboutir à la co-construction d'un plan d'action adapté et

3. Résultats et discussion

3.1. Deux problématiques récurrentes et une diversité de facteurs bloquants

Le stationnement des véhicules des équipes d'attrapage au pied des bâtiments sans désinfection préalable des roues en entrée de Zone Professionnelle ainsi qu'un **changement de tenues et/ou une désinfection des bottes non conformes ou non traçables**, ont figuré comme des problématiques prégnantes et redondantes au cours des ateliers.

3.1.1. Des défauts de structuration des sites et une signalétique parfois absente

Le manque de barrières fonctionnelles séparant les différentes zones au sein de l'élevage, de panneaux indiquant les parkings, de systèmes d'éclairage des chemins d'accès pour les chantiers réalisés de nuit ou

le second a permis de faire, 6 à 9 mois plus tard, le bilan des actions mises en place et des progressions.

Les 4 sites ont été sélectionnés sur la base du volontariat et de problématiques de biosécurité avérées au cours de l'étape de l'attrapage, par le biais d'un entretien avec l'éleveur réalisé en amont des ateliers. Trois élevages produisent du poulet de chair Label Rouge (le 1^{er} possède 17 cabanes mobiles répartis selon 2 sites de production, le 2nd possède 2 bâtiments fixes de 400 m² et le 3^{ème} comprend 3 bâtiments fixes de 400 m² et 32 cabanes mobiles sur un premier site et 4 bâtiments fixes entre 120 et 230 m² sur le second site) et 1 élevage produit du palmipèdes Prêt A Engraisser, avec une capacité de production de 14 à 17 000 canards en bande unique, élevés en bâtiments fixes. Ils sont répartis entre les départements des Landes (40) et des Pyrénées-Atlantiques (64).

La méthode utilisée au cours des ateliers, les modalités de sélection des cas-types ainsi que les analyses qualitatives réalisées (tant au niveau de la perception, de l'efficacité et des facteurs bloquants en lien avec la méthode) sont précisées dans l'article des Journées de la Recherche Avicole (Pertusa et al., 2024).

Les points de blocage identifiés au cours des échanges ont été synthétisés. Leurs identifications a permis de mettre en lumière la diversité des facteurs explicatifs des failles de biosécurité pouvant être constatés sur le terrain, en fonction des réalités et contraintes des éleveurs, ramasseurs ou encore des techniciens.

En outre, des exemples de solutions concrètes issues des plans d'action construits seront aussi présentés, dans une perspective d'appropriation possible par d'autres.

encore de circuits de circulation pratiques, peuvent constituer des contraintes au respect des règles de biosécurité par les intervenants.

Technicien : « Il faut le dire, (les équipes ne se garent pas au bon endroit), parce que c'est pas matérialisé ».

Eleveur : « Pour le camion, j'ouvre la barrière quand je passe, je ne vais pas la refermer pour les équipes, je le dis tel que c'est ».

Ramasseur : « On ne va pas dire aux exploitants de mettre des lumières partout sur les chemins ».

3.1.2. Des contraintes physiques et un manque de temps

L'attrapage, activité pénible physiquement, est aussi contraint en temps, face aux plannings de chargement à respecter pour l'abattoir et à la pression de certains éleveurs qui poussent à « faire vite » du fait d'une rémunération horaire des équipes.

Ramasseur : « Des fois, le temps qu'ils (les équipes) se changent et tout ça, il y a au minimum 1 demi-heure, l'éleveur ne veut pas payer ».

Les retards liés à des aléas ou à une mauvaise anticipation des préparations de chantiers, les intempéries ou des distances trop importantes pour traverser la Zone Professionnelle à pied, représentent des motifs qui poussent les équipes à passer outre certaines bonnes pratiques.

Ramasseur : « à 2 heures du matin, comment ils trouvent les bâtiments, ils doivent utiliser les torches du téléphone, s'il pleut des cordes ... ? ».

Ramasseur : « Quand il pleut très fort, on respecte aucune biosécurité, on fait n'importe quoi par ce qu'on ne nous donne pas les moyens : un endroit propre, à l'abri avec de la lumière ».

3.1.3. Des sas qui ne sont pas adaptés pour les équipes d'attrapage

Lorsque les exploitations ne disposent pas de local dédié aux intervenants, les équipes se changent, la plupart du temps, dans les sas sanitaires des bâtiments. Toutefois, pour certains sites, ces espaces sont trop petits, ne disposent pas de séparation « hommes – femmes » et sont parfois mal approvisionnés en eau et/ou en électricité, impactant l'application des mesures de biosécurité et/ou incitant les équipes à se changer en extérieur.

Ramasseur : « c'est ça le plus dur en fait, quand ils (les équipes) nous appellent pour nous dire qu'il n'y a pas de tuyau d'eau – ils baignent les bottes dans le désinfectant mais ils sont obligés de ramener les bottes dans cet état-là ».

3.1.4. Une communication et un passage des consignes pouvant être compliqués pour les éleveurs

Dernière étape du cycle de production, l'attrapage peut être vécu comme un moment stressant, pouvant exacerber certaines peurs et tensions. Occupé avec le transporteur et/ou à la préparation du chantier, l'éleveur n'est pas toujours disposé à accueillir les équipes au bon endroit et à leur transmettre les consignes adéquates, d'autant plus lorsque les intervenants ne préviennent pas de leurs arrivées.

Eleveur : « Si j'arrive un peu tard et que l'équipe ne connaît pas chez moi, ils voient le camion et ils se mettent là (au pied du bâtiment) et le temps que j'arrive, ils sont déjà installés, c'est arrivé 1 ou 2 fois ».

Aussi, ne disposant parfois que du seul point GPS des bâtiments comme indication, il peut être compliqué pour certaines équipes d'être enclines à repérer les zonages de l'exploitation.

Ramasseur : « On ne travaille qu'avec les points GPS des bâtiments, les attrapages de nuit, les éleveurs ne sont pas

là pour accueillir les équipes, on ne sait pas où est le parking, on positionne le bâtiment, s'ils (les équipes) ne savent pas, ils se garent là ».

L'appréhension de la gestion d'un groupe figure aussi comme un point de blocage au passage des consignes, en particulier lorsque les équipiers ne parlent pas français, que les éleveurs ont déjà vécu de mauvaises expériences dans le passé et/ou qu'ils ont peur de rajouter des contraintes à un métier déjà difficile et en tension.

Technicien : « Il peut aussi y avoir une appréhension de certains éleveurs de gérer un groupe de personnes qui vont peut-être être dans le « ah c'est bon tu vas pas m'emmerder avec ton parking » alors qu'ils (les équipes) viennent aussi d'enchaîner 2, 3 chantiers ».

En outre, l'absence d'un responsable d'équipe et/ou la peur d'imposer des consignes à des confrères ayant déjà pris certaines habitudes constituent aussi des freins pour une bonne application des mesures de biosécurité, au sein même des équipes d'attrapage.

Ramasseur : « Même s'il y en a un qui va y penser, il y a l'effet de masse derrière, peut-être que quelques-uns y pensent mais ils ne veulent pas imposer ».

Ramasseur : « On ne désigne pas spécialement un chef d'équipe, quand vous mettez un chef dans une équipe, ça met la merde ».

Ces points bloquants sont d'autant plus prégnants lorsque les attrapeurs ne sont pas sensibilisés aux bonnes pratiques et/ou qu'un fort turn-over est présent.

Ramasseur : « De mon point de vue, le point bloquant majeur c'est une question d'éducation des intervenants, il faut qu'ils aient conscience des risques potentiels et qu'ils fassent l'effort de faire ce qu'on veut qu'ils fassent, c'est hétérogène dans les salariés »

3.1.5. Une non prise en compte de l'étape d'attrapage dans le suivi technique des élevages

Les ateliers ont mis en évidence une méconnaissance entre les équipes techniques et les attrapeurs. L'étape d'attrapage n'étant pas, la plupart du temps, sous la responsabilité de l'Organisation de Producteurs, certaines situations bloquantes ne sont alors pas prises en compte et résolues dans le cadre du suivi technique assuré dans ce cadre.

Technicien : « Je ne pense pas me faire d'illusion sur les passages dans le sas et tout ça, mais par contre pour moi, il y a 90% des endroits où je pense que vous avez un minimum à boire et le café (alors que le ramasseur affirme qu'ils n'ont à boire que dans 10% des sites) ».

Ramasseur : « Je peux te dire les sites que tu suis (au technicien) où c'est plus possible (au sujet de l'accueil des équipes et de la mise à disposition d'un sas sanitaire équipé) et tu seras surpris ».

3.1.6. Des moyens qui peuvent être insuffisants

Par manque de moyen, par défaut d'organisation et/ou de matériel adéquat, certaines structures d'attrapage ne mettent pas à disposition des équipements spécifiques aux intervenants, qui assurent eux-mêmes le nettoyage de leurs tenues personnelles et bottes, ne permettant pas une garantie de propreté pour les éleveurs.

Ramasseur : « Je voulais investir dans des bas réfléchissants pour éviter les gilets, toute matière qu'on se rajoute dessus forcément c'est de la chaleur, mais quand on a 3 tenues à acheter par salarié, ça chiffre énormément, c'est infaisable pour le moment (dans un contexte de grippe aviaire) » (Figure 1).

3.1.7. Des causes communes qui ont des répercussions sur le terrain

Le manque de temps, d'argent, de conviction ou encore de considération des risques par les acteurs suivis ont figuré comme des justifications des points de blocage constatés. En outre, la multiplicité des intervenants dans les élevages et la répétition des crises sanitaires ont notamment eu pour effet de donner l'impression d'une trop grande complexité de maîtrise des risques, entraînant une forme de résignation chez certains acteurs (Figure 2, cf. à la fin du document).



Figure 2 : Principaux facteurs explicatifs aux points bloquants rencontrés

3.2. Des objectifs et solutions concrètes

Au regard des problématiques mises en évidence, des objectifs ont été définis par les groupes et chaque acteur a

pris part à la co-construction d'un plan d'action correspondant.

Plusieurs idées ont été proposées et ont abouti, au fil des échanges, à des solutions pratiques, considérant des investissements et/ou des changements de pratiques pour (en orange, sous la responsabilité des éleveurs, en vert, sous la responsabilité des attrapeurs et en violet, sous la responsabilité des techniciens) :

- Rendre la zone de stationnement ainsi que le chemin d'accès aux bâtiments plus visibles par l'installation d'un panneaux « parking » et de systèmes d'éclairage (Figure 3).



Figure 3 : Exemple de lampes solaires pouvant être utilisées pour éclairer les chemins d'accès (de 10 à 15€ par unité environ) Source : Lightinthebos.com

- Limiter le franchissement de la Zone Professionnelle avec le véhicule des attrapeurs par la mise en place d'une navette assurée avec le véhicule de l'exploitation pour transporter les attrapeurs de la zone de stationnement vers le bâtiment d'élevage.

- Faciliter la désinfection des roues des véhicules des attrapeurs en entrée de Zone Professionnelle par la construction d'une station de désinfection sous la forme d'un portique.

- Rendre plus facile le changement de tenues des ramasseurs par : l'installation d'un mobil home, servant de sas central dédié aux équipes intervenantes ou l'achat d'une tente mobile à disposer sur une plateforme en fonction du positionnement des cabanes mobiles (utilisées pour loger les volailles de certains élevages plein-air) (Figure 4).



Figure 4 : Exemple de tente mobile pouvant être utilisée comme lieu d'accueil pratique des équipes d'attrapage (entre 500 et 1 200€ environ, sans compter le bétonnage d'une plateforme) Source : Cdiscount.com

- Faciliter le nettoyage et la désinfection des bottes par l'achat d'un kit de brosse à installer au niveau du sas sanitaire (Figure 5).



Figure 5 : Exemple de kit de brosse de bottes (environ 800 € pour un modèle simple) Source : Agrofournitures.fr

- Prévoir dès la prise de rendez-vous de l'éleveur, le temps nécessaire aux bonnes pratiques de biosécurité en considérant une marge dans le planning.

Ramasseur : « Quand vous avez les poulets ici (site le plus éloigné de la zone de stationnement), me le dire quand on se contacte, juste que je le sache pour donner 5 -10 minutes de plus si c'est nécessaire (dans la planification) ».

- S'assurer d'un meilleur passage de consignes par une présence effective de l'éleveur à l'arrivée des équipes, en faisant en sorte que les équipes préviennent de leurs arrivées et en responsabilisant et en briefant un membre de l'équipe en amont du chantier sur les plans de circulation et de biosécurité à respecter.

Eleveur : « Si les mecs ne me connaissent pas, donnez-leur mon portable (aux équipes) et dites leurs rendez-vous à la grange ».

Ramasseur : « (je pense) mettre en place chaque semaine, un renouvellement d'une personne qui va

s'assurer que c'est à peu près ranger et que ce soit fait correctement (concernant la désinfection des bottes) ».

- Faciliter la gestion conforme des tenues d'élevage : prévoir 2 paires de bottes par attrapeurs contenues dans des boîtes personnalisées pour favoriser un changement de bottes entre chantier, mise en place d'un circuit de désinfection des bottes au siège de l'entreprise, se renseigner sur des possibilités d'achats groupés de tenues adéquates au niveau de l'Organisation de Producteurs.

Ramasseur : « Dans nos locaux, on peut mettre en place un circuit de désinfection des bottes comme dans l'industrie ».

- Mieux accompagner techniquement les éleveurs, et assurer un relais auprès des équipes pour les sites le nécessitant : prise de contact entre les OP et les équipes d'attrapage, transmission des plans de l'exploitation, de circulation et de biosécurité au responsable de la structure d'attrapage en question.

Ramasseur : « Il y a une attente à trouver entre les groupements et vous les techniciens ».

Technicien : « Pour améliorer la biosécurité, vous ne connaissez pas tous les sites d'élevage (au responsable de la structure d'attrapage), l'équipe non plus ou ne sait pas forcément comment s'adapter, les éleveurs au moment de l'attrapage c'est un peu compliqué, donc peut-être que c'est à nous de faire remonter les informations, pour dire on se gare ici et pas ailleurs ».

5. Conclusion

Les ateliers d'accompagnement au cas par cas ont permis, par le partage des réalités et points de vu de chacun, d'aboutir à la co-construction de différentes actions à la charge des éleveurs, des attrapeurs ou encore des techniciens. Ces solutions ont pour buts de faire progresser l'observance des mesures de biosécurité au cours de l'étape d'attrapage, en considérant la réalité du terrain, les points de blocage préalablement identifiés et les spécificités des sites de production. Cette étude a aussi pour perspective ici de montrer une diversité d'actions qui soient faisables techniquement et économiquement pour simplifier l'observance de la biosécurité en pratique. Contribuant à une prise de conscience de la diversité et de la complémentarité des actions possibles, l'objectif est de servir des démarches de progrès sur ces questions, plus largement.

En outre, il est à noter que dans les faits, des préalables ont été identifiés pour garantir un passage effectif à l'action dont la santé économique des exploitations, la confiance en l'avenir des filières, la conscience des risques sanitaires et la conviction de l'utilité des actions en question ou encore la sérénité mentale et le temps disponible pour mettre en place les actions et/ou accompagner le changement. (Pertusa et al., 2024).

Remerciements

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de la région Nouvelle-Aquitaine et du Cifog et la collaboration de

l'Airvol. Les auteurs remercient l'ensemble des personnes qui ont participé aux ateliers et ont partagé leurs points de vue sur la méthode, dont les éleveurs, les équipes d'attrapage et les techniciens volontaires.

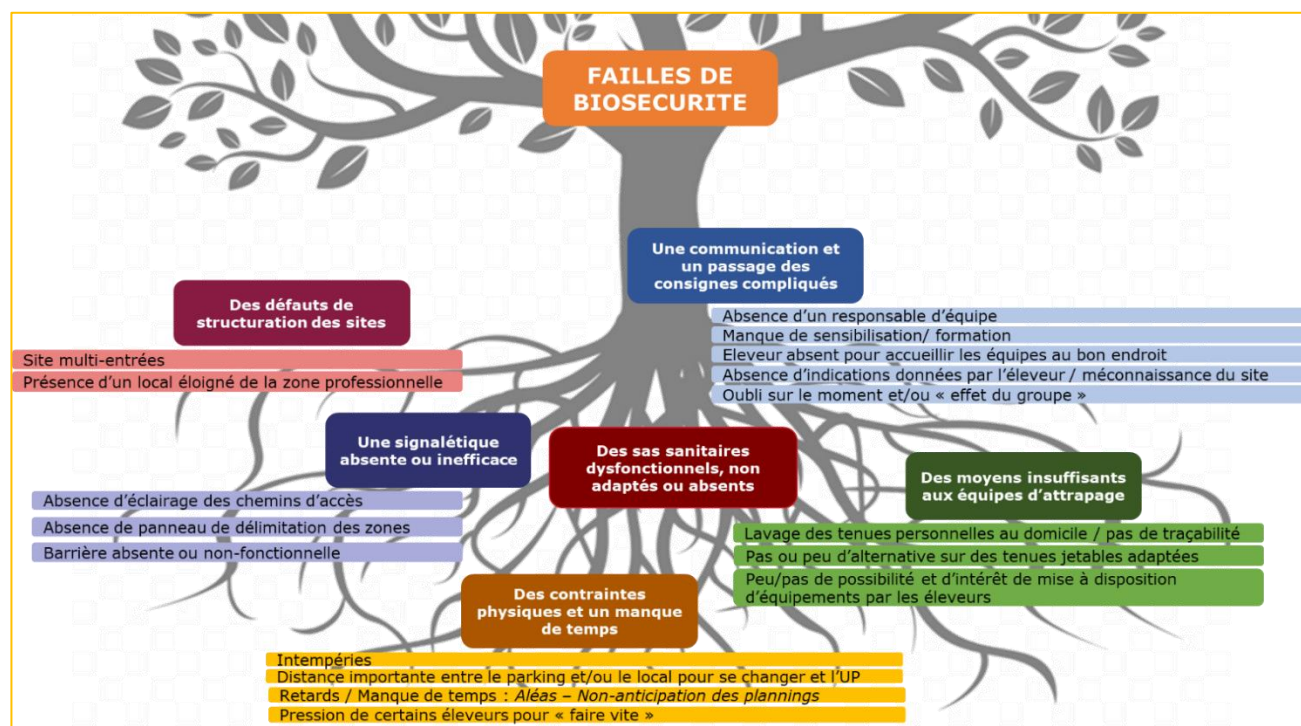


Figure 1 : Ensemble des points bloquants soulevés au cours des ateliers d'accompagnement, à la racine des failles de biosécurité lors des interventions

Références bibliographiques

- ANSES, 2021. Avis de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relatif à un retour d'expérience sur la crise influenza aviaire hautement pathogène 2020-2021 (1ère partie) (No. SABA2021SA0022).
- Delpont, M., Racicot, M., Durivage, A., Fornili, L., Guerin, J., Vaillancourt, J., Paul, M.C., 2020. Determinants of biosecurity es and personality y practices in French duck farms after a H5N8 Highly Pathogenic Avian Influenza epidemic: The effect of farmer knowledge, attitud traits. *Transbound. Emerg. Dis.* 51–61. <https://doi.org/10.1111/tbed.13462>
- Pertusa M., Saccavini O., Rousset N., Chastagner A., Delpont M., Paul M., Mise en pratique d'une méthode d'accompagnement au cas par cas de la biosécurité en élevage : focus sur l'attrapage. 15ème Journées de la Recherche Avicole et Palmipèdes à Foie Gras, 20-21 Mars 2024. (In Press).
- Planchand Sophie, 2022. Connaissances attitudes et pratiques des éleveurs de poulets de chair de région Nouvelle-Aquitaine, au sujet de la biosécurité au moment du ramassage. *Médecine vétérinaire et santé animale.* 2022. ffdumas-03956173
- Racicot, M., Venne, D., Durivage, A., Vaillancourt, J.-P., 2012a. Evaluation of strategies to enhance biosecurity compliance on poultry farms in Québec: Effect of audits and cameras. *Prev. Vet. Med.* 103, 208–218. <https://doi.org/10.1016/j.prevetmed.2011.08.004>
- Ritter, C., Jansen, J., Roche, S., Kelton, D.F., Adams, C.L., Orsel, K., Erskine, R.J., Benedictus, G., Lam, T.J.G.M., Barkema, H.W., 2017. Invited review: Determinants of farmers' adoption of management-based strategies for infectious disease prevention and control. *J. Dairy Sci.* 100, 3329–3347. <https://doi.org/10.3168/jds.2016-11977>

Abstract : A cas-by-cas approach to biosecurity on livestock farms

A key issue in the poultry industry, biosafety compliance is not always optimal in the field, particularly when operations require external intervention. Considering the varying contexts of production, site structuring and human factors, biosafety theory often needs to be refined and adapted to everyday situations and constraints. A case-by-case intervention method, targeting the poultry catching stage and bringing together different types of stakeholder (farmer, team leader, farm technician), was tested for 4 contrasting situations presenting blocking points. The effectiveness of this method was assessed by evaluating the concrete implementation of the action plans drawn up. In addition, the biosafety shortcomings and explanatory factors revealed during the multi-stakeholder exchanges (such as communication problems, human factors, lack of time or financial resources) are now intended to serve as a basis for understanding certain blocking situations in the field. On a broader scale, the examples of co-constructed solutions, taking into account the realities on the ground, could also serve as inspiration for progress initiatives.